

Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Patrick Farmer

Chef de la direction et administrateur

Le 24 août 2023

Norman Tang Chef des finances Le 24 août 2023

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

	2023	2022 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	11 141 848 \$	10 170 447 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	289 206	674 285
Montants à recevoir pour les titres vendus	69 263	-
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	19 905	3 162
Dividendes à recevoir	17 258	19 218
Montants à recevoir pour les parts souscrites	10 592	16 867
Intérêts et autres débiteurs	80	224
Total des actifs	11 548 152 \$	10 884 203 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	53 542 \$	- \$
Montants à payer pour les parts rachetées	12 306	18 394
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	1 353	4 573
Total des passifs	67 201	22 967
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 480 951 \$	10 861 236 \$
Neti Tiet dianbudble dux porteurs de pares rachetables	11 100 331 \$	10 001 230 φ
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 910 280 \$	2 798 103 \$
Série A(N)	1 195 268	1 150 409
Série AT6	867 1 870	616
Série A(N)T6		455
Série F	4 568 402 1 398 434	4 311 404 1 260 913
Série F(N) Série FT6	8 959	1 200 913 5 227
Série F(N)T6	2 079	1 258
Série I	1 382 923	1 325 591
Série IT8	11 869	7 260
Name de carde de circulation		
Nombre de parts en circulation	06 000 454	00 000 001
Série A	86 808 454 35 753 006	88 986 881
Série A(N) Série AT6	35 753 006	36 717 770 23 940
Série A(N)T6	32 515 70 217	23 940 17 694
Série F	136 378 327	137 996 966
Série F(N)	41 907 661	40 530 987
Série F(N)T6	78 760	49 632
Série FT6	338 094	205 455
Série I	40 996 210	42 337 051
Série IT8	459 155	291 029
Actif not attribuable any portours do parte raphetalise and as		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A	33,53 \$	31,44 \$
Série A(N)	33,43	31,33
Série AT6	26,66	25,74
Série A(N)T6	26,63	25,70
Série F	33,50	31,24
Série F(N)	33,37	31,11
Série FT6	26,50	25,44
Série F(N)T6	26,40	25,34
Série I	33,73	31,31
Série IT8	25,85	24,95

^{*}Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Tye Bousada, administrateur

Geoff MacDonald, administrateur

	2023	2022
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	13 664 \$	322 \$
Dividendes	107 798	100 880
Produits tirés du prêt de titres	85	111
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 382)	(698)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste	(2 302)	(030)
valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	85 794	376 038
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(3 813)	1 612
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	639 718	(2 261 742)
Total des produits (de la perte)	840 864 \$	(1 783 477) \$
Chausan		
Charges Frais de gestion (note 4)	59 857 \$	58 367 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	6 891	6 729
Coûts d'opérations	3 731	3 741
Retenue d'impôts étrangers	1 927	11 320
	1 868	11 320
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	1 808	1 740 222
Droits de dépôt	·	
Communications aux porteurs de parts	124	111
Droits de garde	71	150
Honoraires d'audit	52	50
Frais de comptabilité	28	28
Frais juridiques	10	11
Honoraires du comité d'examen indépendant	9	29
Total des charges	74 762 \$	82 498 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(932) 73 830	(842) 81 656
Charges nettes	73 830	81 030
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	767 034 \$	(1 865 133) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	183 681 \$	(502 201) \$
Série A(N)	76 552	(200 497)
Série AT6	43	(87)
Série A(N)T6	44	(32)
Série F	310 393	(705 466)
Série F(N)	93 312	(219 006)
		(726)
Série FT6	469	
Série FT6 Série F(N)T6	469 109	
Série FT6 Série F(N)T6 Série I	109	(96)
Série F(N)T6		
Série F(N)T6 Série I Série IT8	109 101 727	(96) (236 664)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	109 101 727 704	(96) (236 664) (358)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A	109 101 727 704 2,09 \$	(96) (236 664) (358) (5,36) \$
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N)	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6 Série A(N)T6	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41 0,88	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78) (4,61)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6 Série A(N)T6 Série F	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41 0,88 2,26	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78) (4,61) (5,15)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6 Série A(N)T6 Série F Série F(N)	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41 0,88 2,26 2,23	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78) (4,61) (5,15) (5,09)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6 Série A(N)T6 Série F Série F(N) Série F(N)	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41 0,88 2,26 2,23 1,64	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78) (4,61) (5,15) (5,09) (4,63)
Série F(N)T6 Série I Série IT8 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part Série A Série A(N) Série AT6 Série A(N)T6 Série F Série F(N)	109 101 727 704 2,09 \$ 2,11 1,41 0,88 2,26 2,23	(96) (236 664) (358) (5,36) \$ (5,32) (4,78) (4,61) (5,15) (5,09)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

	Séri	e A	Série	Série A(N)		T6
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts						
rachetables à l'ouverture de la période	2 798 103 \$	3 222 963 \$	1 150 409 \$	1 280 373 \$	616 \$	257 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net						
attribuable aux porteurs de parts rachetables	183 681	(502 201)	76 552	(200 497)	43	(87)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	213 485	224 413	91 750	93 631	224	369
Réinvestissement de distributions aux						
porteurs de parts rachetables	401	384	152	141	7	8
Rachat de parts rachetables	(284 989)	(357 366)	(123 442)	(128 413)	_	_
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(401)	(384)	(152)	(141)	(23)	_
Gains en capital	_	_	_	_	251	(17)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net	442.477	(625.454)	44.050	(225.270)	254	272
attribuable aux porteurs de parts rachetables	112 177	(635 154)	44 859	(235 279)	251	273
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 910 280 \$	2 587 809 \$	1 195 268 \$	1 045 094 \$	867 \$	530 \$
Parts rachetables émises et en circulation	i			·	·	<u> </u>
Solde à l'ouverture de la période	88 986 881	95 780 368	36 717 770	38 246 974	23 940	8 712
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions						
réinvesties	6 518 626	7 208 814	2 808 861	3 020 200	8 575	13 403
Rachat de parts rachetables	(8 697 053)	(11 438 964)	(3 773 625)	(4 132 136)	_	_
Solde à la clôture de la période	86 808 454	91 550 218	35 753 006	37 135 038	32 515	22 115

	Série A(N	N)T6	Séri	e F	Série F	-(N)
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	455 \$	202 \$	4 311 404 \$	4 492 557 \$	1 260 913 \$	1 400 351 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	44	(32)	310 393	(705 466)	93 312	(219 006)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	1 405	_	464 216	603 243	180 250	167 816
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	6	6	388	343	111	96
Rachat de parts rachetables	_	_	(517 610)	(544 370)	(136 040)	(152 148)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	_	_	(388)	(330)	(111)	(96)
Gains en capital	(40)	(6)	_	_	_	_
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 415	(32)	256 998	(646 580)	137 521	(203 338)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 870 \$	170 \$	4 568 624 \$	3 845 977 \$	1 398 434 \$	1 197 013 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	17 694	6 866	137 996 966	135 855 712	40 530 987	42 546 690
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	52 523	232	14 225 930	19 643 520	5 561 238	5 475 703
	JZ JZJ	232	(15 837 979)	(17 822 866)	(4 184 564)	(4 987 229)
Rachat de parts rachetables	70.217	7,000	,	,	,	,
Solde à la clôture de la période	70 217	7 098	136 384 917	137 676 366	41 907 661	43 035 164

	Série F	Γ6	Série F(N)T6	Série	e I
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	5 227 \$	3 093 \$	1 258 \$	261 \$	1 325 591 \$	1 573 532 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	469	(726)	109	(96)	101 727	(236 664)
Opérations sur les parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables	4 207	3 369	826	641	52 707	105 689
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	94	103	19	9	19	_
Rachat de parts rachetables	(817)	(1 546)	(82)	(1)	(97 121)	(122 826)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(1)	_	_	_	_	_
Gains en capital	(220)	(140)	(51)	(19)	_	_
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 732	1 060	821	534	57 332	(253 801)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	8 959 \$	4 153 \$	2 079 \$	795 \$	1 382 923 \$	1 319 731 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	205 455	107 206	49 632	9 064	42 337 051	47 492 895
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	163 778	129 689	32 288	24 715	1 612 268	3 393 407
Rachat de parts rachetables	(31 139)	(60 766)	(3 160)	(25)	(2 953 109)	(3 959 304)
Solde à la clôture de la période	338 094	176 130	78 760	33 754	40 996 210	46 926 998

	Série IT8		Tota	al
	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	7 260 \$	631 \$	10 861 236 \$	11 974 220 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	704	(358)	767 034	(1 865 133)
Opérations sur les parts rachetables	7 603	3 189	1 016 673	1 202 360
Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement de distributions aux	7 003	3 169	1 010 0/3	1 202 300
porteurs de parts rachetables	13	4	1 210	1 094
Rachat de parts rachetables	(3 333)	(103)	(1 163 435)	(1 306 773)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	_	_	(1 055)	(951)
Gains en capital	(378)	(93)	(712)	(275)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 609	2 639	619 715	(1 969 678)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	11 869 \$	3 270 \$	11 480 951 \$	10 004 542 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	291 029	21 750		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	295 071	121 426		
Rachat de parts rachetables	(126 945)	(4 022)		
Solde à la clôture de la période	459 155	139 154		

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Ajustements liés à ce qui suit :	767 034 \$	(1 865 133) \$
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	2 382	698
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(85 794)	(376 038)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	3 813	(1 612)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(639 718)	2 261 742
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	144	(56)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 960	1 746
Achats de placements	(2 639 097)	(2 178 087)
Produit de la vente de placements	2 357 524	2 126 931
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(3 813)	1 612
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(235 565) \$	(28 197) \$
Entrado (Sortido) fracció de crosorena neco dan decrites a exploitación	(233 303) ¢	(20 257) ψ
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(557) \$	(132) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	1 022 948	1 202 465
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 169 523)	(1 300 888)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(147 132) \$	(98 555) \$
	(202 507) +	(406 750) +
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(382 697) \$	(126 752) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 382)	(698)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	674 285	470 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	289 206 \$	342 552 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	189 780 \$	342 552 \$
Placements à court terme	99 426	-
	289 206 \$	342 552 \$
Total Character of Character of Calledon Calledo	12.000 ±	267 ±
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	13 808 \$	267 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	107 831 \$	91 306 \$
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.	·	

			,	4u 30 juin 2023
Nombre d'actions		Coût	Juste	Pourcentage
ou de parts	Titre	moyen	valeur	de l'actif net
	Titres de participation			
	Services de communication			
4 862 573	Cellnex Telecom SA	239 797 \$	260 010 \$	2,26 %
2 817 855	Tencent Holdings Limited	205 422	157 969	1,38 %
9 207 454	Warner Bros Discovery Inc.	156 530	152 958	1,33 %
	•	601 749	570 937	4,97 %
	Produits de consommation discrétionnaire			
24 974 812	Mattel Inc.	498 445	646 488	5,63 %
6 200 122	Restaurant Brands International Inc.	421 595	636 815	5,55 %
2 354 840 4 821 357	Ross Stores Inc.	299 925 203 377	349 798 186 886	3,05 % 1,63 %
799 961	Gentex Corporation Evolution AB	95 547	134 201	1,17 %
1 927 826	Caesars Entertainment Inc.	123 636	130 172	1,17 %
1 327 020	Cacsars Entertainment Inc.	1 642 525	2 084 360	18,15 %
	Produits de consommation de base	1012 323	2 00 1 300	10/13 70
3 066 891	Dollar Tree Inc.	540 303	583 021	5,08 %
2 930 394	Shiseido Company Limited	140 611	174 684	1,52 %
3 980 179	British Americain Tobacco PLC	177 365	174 6 4 2	1,52 %
1 555 348	PriceSmart Inc.	150 886	152 597	1,33 %
		1 009 165	1 084 944	9,45 %
	Énergie			
14 646 191	PrairieSky Royalty Limited	361 658	339 206	2,95 %
2 485 704	Canadian Natural Resources Limited	169 802	185 135	1,61 %
2 618 701	Tourmaline Oil Corporation	156 129	163 459	1,42 %
		687 589	687 800	5,99 %
7,000,066	Services financiers	226 615	256 202	2.10 0/
7 988 866 1 638 529	Brookfield Corporation Affiliated Managers Group Inc.	336 615 261 507	356 303 325 357	3,10 % 2,83 %
2 660 281	Apollo Global Management Inc.	232 717	270 694	2,36 %
2 000 201	Apollo Global Management Inc.	830 839	952 354	8,29 %
	Soins de santé		332 33 1	0/23 /0
678 936	Elevance Health, Inc.	318 279	399 603	3,48 %
6 869 112	Koninklijke Philips NV	376 266	196 689	1,71 %
	·	694 545	596 292	5,19 %
	Produits industriels			
5 697 4 87	Alfa Laval AB	234 982	275 027	2,40 %
3 365 348	RB Global Inc.	254 516	267 5 4 5	2,33 %
13 072 355	Kubota Corporation	267 887	251 912	2,19 %
1 175 928	The Middleby Corporation	181 191	230 291	2,01 %
870 750 602 006	Lincoln Electric Holdings Inc. Equifax Inc.	197 833 142 094	229 125 187 654	2,00 % 1,63 %
10 262 000	Techtronic Industries Company Limited	142 094	147 726	1,29 %
1 462 867	Ceridian HCM Holding Inc.	115 273	129 783	1,13 %
542 432	AMETEK, Inc.	75 538	116 325	1,01 %
482 115	Schneider Electric SE	87 964	116 011	1,01 %
169 978	Norfolk Southern Corporation	50 875	51 061	0,44 %
		1 755 943	2 002 460	17,44 %
	Technologies de l'information			
2 82 4 367	SAP SE	436 976	510 925	4,45 %
2 013 773	TE Connectivity Limited	211 944	373 911	3,26 %
1 538 710	Qualcomm Inc.	237 431	242 652	2,11 %
	4	886 351	1 127 488	9,82 %
240 501	Assurances	166.050	246 006	2.02.0/
349 581 592 576	Fairfax Financial Holdings Limited Willis Towers Watson PLC	166 050 165 366	346 886 184 871	3,02 % 1,61 %
392 370	Willis Towers Walsoff FLC	331 416	531 757	4,63 %
	Matières	231 110	331 /3/	7,05 70
7 246 763	Berry Global Group Inc.	433 035	617 674	5,38 %
2 904 167	DSM-Firmenich AG	451 294	414 025	3,61 %
6 593 493	Barrick Gold Corporation	160 860	147 760	1,29 %
782 254	Franco-Nevada Corporation	122 856	147 698	1,29 %
	·	1 168 045	1 327 157	11,56 %
				, ,

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts) Au 30 juin 2023

Nombre d'actions		Coût	Juste	Pourcentage
ou de parts	Titre	moyen	valeur	de l'actif net
	Immobilier			
464 592	Jones Lang Lasalle Inc.	86 819 \$	95 890 \$	0,84 %
		86 819	95 890	0,84 %
	Services publics			
6 900 471	Algonquin Power & Utilities Corporation	68 162	75 560	0,66 %
		68 162	75 560	0,66 %
	Total des titres de participation	9 763 148 \$	11 136 999 \$	97,00 %
	Outions (note 0)	7 793	4 849	0.04.0
	Options (note 9)	7 793	4 849	0,04 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(7 032)		
	Total des placements	9 763 909 \$	11 141 848 \$	97,04 %
	Contrats de change à terme (note 10)		18 552 \$	0,15 %
	Autres actifs moins les passifs		320 551 \$	2,80 %
f net attribuable a	aux porteurs de parts rachetables		11 480 951 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant guatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1er janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1er juin 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série IT8. Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT6, de série A(N)T6, de série FT6 et de série F(N)T6.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plusvalue à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés mondiales qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 août 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

- c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation
 - Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait recu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres

actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées, des montants à payer pour les titres achetés et des charges à payer. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les états du résultat global.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres

à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2023, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2023 s'est élevé à 59,9 millions de dollars (30 juin 2022 : 58,4 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : aucuns frais). Les frais de gestion pour les parts de la série I et de la série IT8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et	1,80	%
série A(N)T6		
Série F, série F(N), série FT6 et	0,80	%
série F(N)T6		

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les

salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2023, les coûts répartis ont totalisé 1,3 million de dollars (30 juin 2022 : 0,7 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I et de série IT8 sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'îl y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujetti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de

5. Impôts sur le résultat (suite)

l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2022, le Fonds avait des pertes en capital de 0,8 million de dollars (15 décembre 2021 : néant) et des pertes autres qu'en capital de néant (15 décembre 2021 : néant).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2022, le Fonds avait des pertes suspendues de 34,3 millions de dollars (15 décembre 2021 : 29,3 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 est présentée ci-après.

	2023	2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	6 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2023 (en milliers)					
	Niveau 1	Niveau 2	Total		
Actions	11 136 999 \$	- \$	11 136 999 \$		
Options	_	4 849	4 849		
Contrats de change à terme	_	19 905	19 905		
Contrats de change à terme	_	(1 353)	(1 353)		
Total	11 136 999 \$	23 401 \$	11 160 400 \$		

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2022 (en milliers)					
	Niveau 1	Niveau 2	Total		
Actions	10 145 541 \$	- \$	10 145 541 \$		
Options	_	24 906	24 906		
Contrats de change à terme	_	3 162	3 162		
Contrats de change à terme	_	(4 573)	(4 573		
Total	10 145 541 \$	23 495 \$	10 169 036 \$		

Au cours de la période close le 30 juin 2023, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 721,1 millions de dollars (30 juin 2022 : perte de 1 884,1 millions de dollars).

Au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2023, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 556,9 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2022 : 507,3 millions de dollars, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'îl y a lieu.

30 juin 2023						
			Contrats de			
	- .	_ , .	change à			
	Placements	Trésorerie	terme	Total	% de	
	(en milliers	(en milliers	(en milliers	(en milliers	l'actif	
Monnaie	de dollars)	de dollars)	de dollars)	de dollars)	net	
Dollar américain	5 662 118	131 471	(709 416)	5 084 173	44,28	%
Euro	1 497 659	_	(146 706)	1 350 953	11,77	%
Yen japonais	426 596	_	(638)	425 958	3,71	%
Couronne						
suédoise	409 228	-	_	409 228	3,56	%
Dollar de Hong						
Kong	305 695	_	_	305 695	2,66	%
Livre sterling	174 642	_	_	174 642	1,52	%
	8 475 938	131 471	(856 760)	7 750 649	67,51	%

31 décembre 2022						
Monnaie	Placements (en milliers	Trésorerie (en milliers	Contrats de change à terme (en milliers	Total (en milliers	% de l'actif	
	de dollars)	de dollars)	de dollars)	de dollars)	net	
Dollar américain	5 679 810	121 279	(810 960)	4 990 129	45,94 %	
Euro	1 447 901	-	(147 408)	1 300 493	11,97 %	
Yen japonais Couronne	474 378	-	_	474 378	4,37 %	
suédoise	457 739	-	-	457 739	4,21 %	
Livre sterling Dollar de Hong	213 798	_	-	213 798	1,97 %	
Kong Roupie	284 664	-	-	284 664	2,62 %	
indonésienne	-	-	(24 532)	(24 532)	(0,23) %	
	8 558 290	121 279	(982 900)	7 696 669	70,86 %	

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 387,5 millions de dollars ou 3,4 % du total de l'actif net (31 décembre 2022 : 384,8 millions de dollars, soit 3,5 % du total de l'actif net).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers	< 3 mois (en milliers	Total (en milliers
30 juin 2023	de dollars)	de dollars)	de dollars)
À payer pour les parts rachetées	12 306	_	12 306
Charges à payer et autres créditeurs	53 542	_	53 542
Contrats de change à terme	_	1 353	1 353
31 décembre 2022	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	18 394	_	18 394
Contrats de change à terme	_	4 573	4 573

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2023					
Options d'achat	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
options a acriac	и схрігицоп	a cxcrcicc	contracs	(6.1 1.16.5)	(6.16.5)
Achat USD/vente HKD	29 novembre 2023	7,85	61 816 500	693 \$	45 \$
Achat USD/vente HKD	29 novembre 2023	7,85	61 816 500	693	45
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	128 250 000	347	168
Achat USD/vente HKD	29 mars 2024	7,85	128 250 000	345	168
Vente USD\achat CAD	13 mai 2024	1,30	40 000 000	879	828
Vente USD\achat CAD	11 mai 2024	1,25	20 000 000	(142)	(134)
Vente USD\achat CAD	11 mai 2024	1,20	20 000 000	(48)	(39)
Vente USD\achat CAD	15 mai 2024	1,32	40 000 000	921	1 215
Vente USD\achat CAD	15 mai 2024	1,22	20 000 000	(36)	(66)
Vente USD\achat CAD	15 mai 2024	1,27	20 000 000	(144)	(219)
Vente Caesars Entertainment		•		, ,	, ,
Inc.	14 juin 2024	28,80	1 863 677	4 285	2 838
	•			7 793 \$	4 849 \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2023						
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)		Monnaie à recevoir (en milliers)		Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)
13 juillet 2023	2 000	\$ US	2 670	\$ CA	1,3349	21 \$
20 juillet 2023	23 000	\$ US	31 078	\$ CA	1,3512	619
27 juillet 2023	5 000	\$ US	6 772	\$ CA	1,3544	151
1er août 2023	194 000	\$ US	263 030	\$ CA	1,3558	6 163
1er août 2023	282 313 080	IDR	19 174	\$ US	0,0001	461
14 août 2023	78 000	\$ US	104 933	\$ CA	1,3453	1 678
28 août 2023	217 000	\$ US	294 169	\$ CA	1,3556	6 974
25 septembre 2023	103 735	\$ CA	79 000	\$ US	0,7616	776
27 septembre 2023	96 250	\$ US	130 390	\$ CA	1,3547	3 062
						19 905
•						
1er août 2023	18 836	\$ US	282 313 080	IDR	14 988	(14)
5 septembre 2023	101 250	EUR	145 367	\$ CA	1,4357	(1 339)
			•		•	(1 353)\$
Nombre total de						
contrats	11			Juste v	aleur nette	18 552 \$

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force

exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

30 juin 2023 (en milliers de dollars)						
Type d'instrument	Montants bruts des actifs et	Montants nets présentés dans l'état	compensés d	Montants connexes non impensés dans l'état de la situation financière		
financier	passifs financiers comptabilisés	de la situation financière	Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	net	
Contrats de change à terme – actifs	19 905	19 905	-	_	19 905	
Contrats de change à terme – passifs	(1 353)	(1 353)	-	1 353	_	
31 décembre 2022 (en milliers de do	ollars)				
Type d'instrument	Montants bruts des actifs et	Montants nets présentés dans l'état	Montants connexes non compensés dans l'état de la		Montant	
financier	passifs financiers comptabilisés	de la situation financière	Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	net	
Contrats de change à terme – actifs	3 162	3 162	(2 144)	-	1 018	
Contrats de change à terme – passifs	(4 573)	(4 573)	2 144	2 429	_	

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	(en milliers	(en milliers
	de dollars)	de dollars)
Titres prêtés	_	_
Garanties (autres		
qu'en trésorerie)	_	_

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2023 (en milliers de dollars)	30 juin 2022 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	113	148
Commissions des agents – CIBC Mellon	(28)	(37)
Produits tirés du prêt de titres	85	111

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500 Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web: www.edgepointwealth.com
Courriel: info@edgepointwealth.com

Tél: 416-963-9353 ou sans frais: 1-866-757-7207